

Publications

En application de l'article 37 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 sur la transformation de la fonction publique, le Centre Hospitalier Bretagne Atlantique, dont le budget annuel est supérieur à 200 millions d'euros, est tenu de publier la somme des 10 rémunérations les plus élevées des agents relevant de son périmètre en précisant le nombre de femmes et d'hommes figurant parmi ces 10 rémunérations les plus élevées.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les chiffres pour les années 2018 et 2019 :

Siren	Dénomination employeur	Année	Somme des 10 plus hautes rémunérations brutes	Nombre de femmes bénéficiaires	Nombre d'hommes bénéficiaires	Durée cumulée en nombre de mois
265613372	CHBA	2018	1 320 932,52	2	8	120
265613372	CHBA	2019	1 235 666,09	1	9	120



PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT, INFORMATION DU PATIENT

Repères 2019

27 mai 2019

 **TÉLÉCHARGER** (.PDF 2.3MO)

 **FEUILLETER** 



PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT, INFORMATION DU PATIENT

Livret d'accueil

27 octobre 2020

> **Télécharger** (.PDF

1.5Mo)

> **Feuilleter** 



PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT, INFORMATION DU PATIENT

Livret d'accueil EHPAD

02 décembre 2015

> **Feuilleter** 

INFORMATION DU PATIENT

Information destinée au patient transfusé

05 novembre 2013

> **Télécharger** (.PDF

644Ko)



CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE

20 Boulevard Général Maurice Guillaudot

BP 70555

56017 Vannes Cedex

Tél. : 02 97 01 41 41

Nous contacter

<http://www.migration.ch-bretagne-atlantique.fr/publications-28.html>